



la Gazette de | Arque



Numéro 012

mars 2023

Voici le numéro 12 de votre gazette, pour la faire vivre n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et idées : lagazette@baron30700.com

FIBRE

C'est parti, nous sommes tous éligibles à la fibre !!!!!!! Vous êtes nombreux à avoir franchi le pas avec un débit qui peut aller jusque 1.000 Mo. Alors pour vous raccorder contactez votre opérateur internet ou si vous voulez changer c'est le moment. Bon surf à tous à la vitesse de l'éclair.



SITE INTERNET DE BARON

www.baron30700.com toujours à votre disposition pour les infos entre deux numéros de la Gazette

OBLIGATION DE DEBROUSSAILLAGE

Alors que l'été risque d'être encore marqué par la sécheresse un rappel de la loi sur le débroussaillage :

« la réglementation forestière impose aux propriétaires de constructions situées à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'une garrigue, de débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour de chaque bâtiment. Ces travaux, qui peuvent comporter des abattages d'arbres, sont à la charge des propriétaires des constructions, y compris si la zone à débroussailler se situe au-delà de leurs propriétés. » Plus d'informations sur le site de l'État dans le Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage>



la Gazette de | Arque

PLU

Une réunion avec les partenaires institutionnels pour valider l'avant-projet est programmée fin mars. Ça avance, pas aussi vite que nous le souhaitons mais ça avance

AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE

L'avant-projet chiffré doit être présenté au conseil municipal fin mars, l'objectif est de commencer les travaux en 2023 et de les étaler à minima sur deux ans. Vous serez très vite tenus au courant des grandes lignes de ce projet qui va donner un nouveau visage à Baron.

MIDI LIBRE

Le quotidien local cherche un correspondant sur Baron, si vous êtes intéressés contactez Midi Libre : villages.nimes@midilibre.com

ECLAIRAGE PUBLIC

Les lampadaires des ateliers ont été pourvus de LED pour une économie de 2.000 KW par an environ. Si vous constatez un lampadaire défectueux n'hésitez pas à le signaler à la mairie pour que nous puissions faire intervenir rapidement l'entreprise en charge de l'entretien.

DISTRIBUTEURS ALIMENTAIRES

Les deux distributeurs (pain et viande+charcuterie) vont déménager dans quelques semaines. Ils seront positionnés place Ulysse Dumas devant l'ancienne mairie. Pour la tranquillité des riverains pensez à éteindre moteur et autoradio lorsque vous venez vous approvisionner. Merci d'avance

BOITE A LIVRES

Une boîte à livres est un espace d'échange et de don destiné à offrir une seconde vie aux vieux livres c'est tout simple et c'est gratuit.

Nous venons d'en installer une dans la coursive de la mairie, elle est accessible aux heures d'ouverture.

Elle permet l'accès à la lecture gratuitement, facilement, sans contrainte et de faire voyager vos livres. Vous pouvez soit, prendre gratuitement un livre (le lire, le redéposer ou le garder) soit en déposer un (mais pas plus que de places disponibles). Les livres déposés dans la boîte doivent être en bon état pour être lu. La boîte à livre est à la disposition de tous, petits et grands. Merci de ne pas y déposer des livres destinés à un public averti. La publicité, la propagande politique et le prosélytisme n'y ont pas leur place. Merci et bonne lecture tous.